



## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2024 COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le vendredi huit novembre deux mille vingt-quatre, vingt heures, sous la Présidence de M. Thierry CHARPENTIER, Maire, sur sa convocation en date du 31 octobre 2024.**

**PRÉSENTS** : M. Thierry CHARPENTIER, Maire, Olivier SILBERBERG, Mme MIALANNE, M. Laurent ASSELOOS, Mme Evelyne BERTHON, M. Alexandre LANSON, Mme Florence SALLÉ-TOURNE, M. Stéphane ENGEL, Adjoints, Mme LOISEAU-MELIN, Mme Sylvie BOUGOT, Mme Martine GUIBERT, Conseillers municipaux délégués, Mme Danielle RIBOURDOUILLE, Mme Dominique LHOMME, M. Hamid EL GAZRI, Mme Magali GAUTIER, M. Luc LAURENCEAU, Mme Nicole NIETO, Mme Françoise GRIVOTET, M. François GRISON, Mme Manon AMINATOU, M. François VIAUD, M. Valentin BLELLY, Mme Catherine PEYROUX, Conseillers municipaux.

**ABSENTS excusés :**

M. Nicolas BOURGOGNE	a donné procuration à	M. SILBERBERG
M. Christophe ABADIE	a donné procuration à	M. ENGEL
M. Jean-Philippe BARDON	a donné procuration à	Mme MIALANNE
M. Henry POISSON	a donné procuration à	M. ASSELOOS
Mme DUMONT	a donné procuration à	Mme BERTHON
Mme Manuela PAULO	a donné procuration à	M. CHARPENTIER

### 1 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Secrétaire : M. Valentin BLELLY

### 2 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2024

### 3- DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE

Numéro et date de décision	Intitulé de la décision	Entreprise titulaire	Montant de la présente décision du maire
DE-2024-FIN-034	Portant cession d'une épareuse et d'une cuve	CLAUDE BOURGEOIS	3 000,00 €
DE-2024-FIN-035	Portant cession d'un broyeur	FABIEN AIGRET	1,00 €
DE-2024-FIN-040	Portant évacuation et cession de ferraille au CTM	PAPREC METAL	100 € / Tonne
DE-2024-RH-041	PORTANT CONTRACTUALISATION AVEC LA SOCIÉTÉ RES-HUMANA CONCERNANT LA PAYE	RES HUMANA	11,50 € par mois et par salarié + 100 € par établissement
DE-2024-ST-042	PORTANT SUR LA PASSATION D'UN CONTRAT D'ABONNEMENT SERVICE AVEC LA SOCIETE ELIS.	ELIS	Tarif facturé tous les mois à la bobine consommée
DE-2024-ST-043	PORTANT SUR LA PASSATION D'UN CONTRAT DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES CONSOMMABLES USAGES AVEC CONIBI.	CONIBI	Tarification forfaitaire à la collecte et tarification unitaire au consommable
DE-2024-FIN-044	INDEMNISATION VERSEE PAR L'ASSURANCE	GROUPAMA	50 000,00 €

**4- COMMISSION SPORT DU 3 OCTOBRE**

Compte rendu

**5- COMMISSION COMMUNICATION DU 14 OCTOBRE**

Compte rendu

**6- COMMISSION URBANISME DU 17 OCTOBRE**

Compte rendu

**7 – COMMISSION SANTE DU 24 OCTOBRE**

Compte rendu

**8- CHARTE DE BONNES PRATIQUES CONCERNANT LA DEMOGRAPHIE MEDICALE SUR LE TERRITOIRE D'ORLEANS METROPOLE – APPROBATION**

Le conseil municipal a décidé d'approuver la charte de bonnes pratiques ayant pour objet une démarche de solidarité et de non-concurrence en matière de démographie médicale, à passer avec Orléans Métropole et entre les communes de la Métropole.

**9- APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FABRIQUE OPERA VAL DE LOIRE POUR LA SAISON 2024-2025**

Le conseil municipal a décidé d'approuver la convention de partenariat en annexe de la présente délibération, prévoyant notamment le versement par la commune de Saint Jean le Blanc d'une somme de 1 000 € en soutien à l'association. En contrepartie, les écoliers de CM1-CM2 de Saint Jean le Blanc pourront assister gratuitement, sur inscription, à une répétition de l'opéra.

**10- TARIFS EVASION JEUNESSE**

Le conseil municipal a décidé de fixer les tarifs d'«Evasion Jeunesse » pour l'année 2025 comme suit :

Tranche	QF	Participation familiale	Participation CAF	Reste à charge communal**
1	0 à 1 000 €	5 à 14 €* <sup>*</sup>	10.30 €	34.70 € à 25.70 €
2	1 001 € à 1 300 €	15 €	10.30 €	24.70 €
3	1 301 à 1 600 €	16 €	10.30 €	23.70 €
4	1 601 € à 2 000 €	19 €	10.30 €	20.70 €
5	2 001 à 3 000 €	23 €	10.30 €	16.70 €
6	>3 000 €	28 €	10.30 €	11.70 €
7	Hors commune	40 €	10.30 €	+0.30 €

\*selon QF, avec taux d'effort de 1.40 %

\*\*sur la base d'un coût total par jeune de 50 €

**11 – OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES POUR 2025**

Le conseil municipal a décidé de donner son accord pour l'ouverture des commerces à raison de 6 dimanches par an et d'autoriser l'ouverture pour les dimanches ci-dessous référencés :

- 1<sup>er</sup> dimanche solde d'hiver
- 1<sup>er</sup> dimanche solde d'été
- 4 dimanches précédant les fêtes de fin d'année



**12 – AVENANT 1 A LA CONVENTION RELATIVE AUX CONCOURS ET MOYENS APPORTES PAR LA VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC AU CCAS.**

Afin que le personnel fonctionne dans un cadre juridique adapté, il est nécessaire d'établir une convention de mise à disposition de personnel entre le CCAS et la Ville de Saint-Jean-le-Blanc.

Le conseil municipal a décidé d'approuver l'avenant n°1 à la convention relative aux concours et moyens apportés par la ville de Saint Jean le Blanc à son CCAS, suite à la réorganisation des services.

**13 – STATUTS DE LA METROPOLE - RESTITUTION D'UNE COMPETENCE FACULTATIVE - SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS PROFESSIONNELS DE HAUT NIVEAU - APPROBATION - DEMANDE DE MODIFICATION**

Le conseil municipal a décidé d'approuver la restitution de la compétence facultative « soutien aux clubs sportifs professionnels de haut niveau », ainsi que la modification des statuts correspondante, avec effet au 1er février 2025.

**14 - TRAVAUX EN REGIE – FIXATION D'UN TARIF 2024**

Le conseil municipal a décidé de fixer le coût horaire moyen nécessaire pour valoriser les travaux en régie du CTM à 25,65 €.

**15- MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le conseil municipal a décidé de modifier le tableau des emplois et des effectifs pour tenir compte des modifications d'organisation des services, des recrutements et avancements de grade en adaptant les postes aux besoins.

**16 – AFFAIRES DIVERSES**